



Conseil économique et social

Distr. générale
15 décembre 2011
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-troisième session

28 février-2 mars 2012

Point 3 (h) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises à la Commission pour examen
et décision : statistiques des économies basées
sur les ressources naturelles**

Rapport commun de la Mongolie et de l'Australie sur la création d'un groupe d'étude d'Oulan-Bator sur les statistiques des économies basées sur les ressources naturelles

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre au Conseil économique et social le rapport commun de la Mongolie et de l'Australie sur la création d'un groupe d'étude d'Oulan-Bator sur les statistiques des économies basées sur les ressources naturelles. De nombreux pays ayant des industries à croissance rapide basées sur les ressources naturelles, notamment l'industrie minière, rencontrent des difficultés méthodologiques. Au niveau international il serait souhaitable de pouvoir obtenir des informations plus détaillées sur les activités basées sur les ressources naturelles. Afin de remédier à ces lacunes, la création d'un nouveau groupe d'étude, le groupe d'Oulan-Bator sur les statistiques des économies basées sur les ressources naturelles, est proposée. La Commission de statistique est invitée à adopter la création de ce groupe d'étude.

* E/CN.3/2012/1.



Rapport commun de la Mongolie et de l'Australie sur la création d'un groupe d'étude d'Oulan-Bator sur les statistiques des économies basées sur les ressources naturelles

I. Introduction

1. Dans de nombreux pays, le développement rapide de l'industrie minière contribue à une augmentation considérable des recettes, et de ce fait, à une croissance rapide des économies qui sont basées sur les ressources naturelles. Les répercussions de l'industrie minière sur l'environnement vont également certainement s'accroître au fil du temps.

2. Cette nouvelle vague de développement de l'industrie minière n'est pas sans perturber les institutions nationales de statistiques, à la fois dans les pays industrialisés et dans les pays en développement qui ont une base importante de ressources naturelles. En outre, des lacunes subsistent dans les statistiques minières internationales, dont la comparaison d'un pays à l'autre pourrait faciliter les décisions en termes de commerce ou d'investissement.

3. La création d'un nouveau groupe d'étude est proposée – le groupe d'Oulan-Bator sur les statistiques des économies basées sur les ressources naturelles – afin de combler les lacunes méthodologiques en matière de statistiques sur les ressources naturelles et de contribuer à améliorer les standards et les méthodes internationaux utilisés pour produire ces statistiques, en fusionnant les compétences de divers pays.

4. L'activité de ce groupe porterait sur les statistiques liées aux activités directes et indirectes et aux retombées des industries extractives. L'industrie minière, qui comprend ici l'extraction, se définit comme l'extraction de minéraux se présentant naturellement sous forme de solides (charbon et minerais), de liquides (pétrole) ou de gaz (gaz naturels)¹. On entend par activités et retombées directes celles qui sont liées au processus d'extraction à proprement parler, notamment les services d'appui spécialisés. On entend par activités et retombées indirectes toutes celles qui sont liées aux industries de transformation en aval, ainsi que les aspects miniers d'autres activités qui sont étroitement liées à l'industrie minière, telles que la construction, les transports et la fourniture de services techniques. Les répercussions environnementales et sociales seront à prendre en compte au même titre que les répercussions économiques pour ce groupe.

II. Objectifs

5. Le groupe proposé aurait pour mission de :

a) Jouer un rôle déterminant dans l'élaboration des consignes méthodologiques et pratiques et des recommandations, en utilisant toutes les meilleures pratiques théoriques et méthodologiques, afin de recenser rationnellement les activités de l'industrie minière et d'évaluer précisément sa

¹ Voir *Classification internationale type, par industries, de toutes les branches d'activité économique* (CITI), Rev.4, (UNSD N° E.08.XVII.25).

contribution à l'économie et ses répercussions sur le secteur social et l'environnement au sein du cadre du Système de comptabilité nationale;

b) Servir de forum où les organisations nationales et internationales de statistiques et autres parties prenantes peuvent partager leurs compétences;

c) Collaborer avec les Nations Unies et ses institutions spécialisées en vue de développer et d'améliorer les méthodologies et les standards statistiques pour les statistiques sur les ressources naturelles et fournir un appui dans ce domaine;

d) Concevoir des manuels et des recommandations pratiques qui garantissent la portée, la fiabilité, l'exactitude et la pertinence des données statistiques et qui sont basées sur les meilleures pratiques, en vue d'appuyer les efforts des pays dotés d'un secteur minier prédominant en vue de mettre en œuvre le Système de comptabilité nationale 2008², le Système de comptabilité économique et environnementale et le cadre révisé pour le développement des statistiques environnementales.

III. Activités

6. Afin d'atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus, le groupe d'étude se propose de :

a) Évaluer l'incidence de l'industrie minière sur les économies et élaborer des questions méthodologiques et des recommandations pratiques pour démontrer cette incidence dans les statistiques officielles;

b) Élaborer des méthodologies et des indicateurs afin d'évaluer les avantages de l'industrie minière et son influence dans tous les autres secteurs sociaux;

c) Élaborer des recommandations pratiques pour évaluer et identifier les incidences de l'industrie minière sur l'environnement;

d) Élaborer un système d'indicateurs standard pour la collecte de données;

7. Les problèmes spécifiques qui pourraient être rencontrés dans les trois premiers domaines d'activité figurent dans l'annexe. Une liste plus exhaustive des activités et des problèmes connexes pourrait être constituée par le groupe d'étude à l'occasion de leur première réunion.

8. Le groupe d'étude étudierait les bonnes pratiques, regrouperait les compétences diverses, et se baserait sur les travaux déjà entrepris par d'autres groupes d'étude, comme le Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie et ceux du Groupe de Londres sur la comptabilité économique et environnementale.

IV. Mode de fonctionnement

9. Les membres du groupe d'étude d'Oulan-Bator seraient recrutés auprès des bureaux de statistique nationaux, d'organisations internationales et d'entités académiques pertinentes travaillant dans le domaine de l'économie des ressources

² UNSD N° E.08.XVII.29

naturelles. En outre, des responsables politiques seraient conviés en qualité de conseillers pour aider le groupe à mieux comprendre les questions de politique que les statistiques auront mis à jour.

10. Le secrétariat de ce groupe sera fourni conjointement par les bureaux de statistique mongole et australien.

11. Le groupe assurerait sa mission au moyen de réunions en face à face (pas plus d'une fois par an) et de forums de discussion électronique. La première réunion du groupe est prévue pour la première moitié de 2012.

12. Il a été également proposé que le groupe intervienne d'abord pour une période de cinq ans, de 2012 à 2016, après laquelle sa raison d'être serait réévaluée au moyen d'une étude.

13. Le groupe fournirait des rapports à la Commission de statistique lors de ses réunions en 2013, 2015 et 2017.

V. Questions pour examen

14. La Commission est invitée à s'exprimer au sujet de la création du groupe d'Oulan-Bator sur les statistiques des économies basées sur les ressources naturelles, ainsi que sur ses objectifs (sect. II), ses activités (sect. III) et son mode de fonctionnement (sect. IV).

Annexe

1. Parmi les thèmes abordés dans le contexte de l'activité 1 figurent :

a) L'incidence de l'industrie minière sur l'économie d'un pays pourrait être détaillée et analysée. Hormis leurs activités principales, les entreprises minières assurent également le développement des infrastructures dont les routes, les transports, les communications ainsi que le secteur des services. Certaines de ces activités ne sont pas actuellement répertoriées sous la catégorie du secteur minier. Ces contributions indirectes pourraient être prises en compte dans l'évaluation de la contribution du secteur minier;

b) Le secteur minier représente une part importante de la production totale et le prix unitaire des produits miniers pourrait affecter l'évaluation de sa contribution à l'économie nationale. Les fluctuations du prix des produits miniers sont relativement élevées, ce qui exerce une influence sur l'évaluation du PIB à des prix actuels et constants. C'est pourquoi une évaluation méthodologique sur l'incidence de la volatilité des prix devrait être mise en œuvre;

c) Si l'on considère que l'investissement est l'une des composantes de l'estimation du PIB, la question de l'estimation précise des investissements étrangers directs doit être également étudiée. Il devient urgent de définir une méthodologie efficace afin de recueillir des données sur la dépense d'équipement des industries minières et des informations sur l'investissement étranger direct pour les investisseurs étrangers;

d) Des indicateurs pour estimer les gains réels de l'investissement doivent être identifiés;

e) Il est également nécessaire de mettre au point des méthodologies et des recommandations pour déterminer l'ampleur du secteur minier informel. Du fait de la nature spécifique de l'industrie minière, les travailleurs engagés dans le secteur minier informel sont susceptibles d'être en migration permanente, allant d'un site à l'autre, ce qui pourrait affecter leur participation dans les enquêtes auprès des ménages. Comme cela a déjà été mentionné, le prix des produits miniers dans le secteur formel est élevé, et le coût de tels produits dans le secteur informel, dont le secteur minier représente une partie importante, est également estimé comme étant élevé. C'est pour cette raison que se pose la question du calcul de la contribution économique du secteur minier informel;

f) Certains produits miniers sont traités par une seule entreprise, ce qui entraîne à s'interroger sur la manière d'aborder la confidentialité des données;

g) La question de la clarification et de l'identification des activités des entreprises transnationales pour l'estimation exacte du PIB et des flux de revenus liés pourrait également être posée.

2. Une question qui pourrait être posée dans le cadre de l'activité 2 est celle de l'incidence énorme du secteur minier sur les secteurs sociaux. Il est important de mesurer l'influence des recettes et du revenu générés par le secteur minier sur les niveaux de vie et le profil de la pauvreté de la population. Les retombées de l'industrie minière doivent être identifiées et étudiées.

3. Parmi les questions qui pourraient être abordées dans le cadre de l'activité 3, il convient de citer les questions suivantes :

a) Comment mesurer l'incidence de plus en plus importante du secteur minier sur l'environnement. Le groupe pourrait améliorer les indicateurs afin d'évaluer le développement durable des pays en question;

b) Des recommandations devraient être formulées en ce qui concerne l'élaboration des systèmes comptables économiques pour l'environnement, la mise au point de sources de données pertinentes, ainsi que sur la prise de conscience du concept d'une économie verte et d'une croissance verte et d'autres questions liées au développement durable;

c) Il devient urgent de mettre au point des méthodologies et d'identifier des indicateurs pour mesurer la désertification provenant de l'utilisation de procédés miniers inadaptés. Il devient nécessaire d'évaluer l'étendue de la désertification et des méthodes pour la mesurer de manière efficace.
